

## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 12 AVRIL 2016**

Le 12 avril 2016 à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mme Anne-Marie COUSIN, Maire.

**Présents** : Mme COUSIN, M. GRANDIN, M. ROSE, Mme LESOUEF,

M. CAILLIEZ, M. PIEDAGNEL, M. GALLIER, M. CHASLES, Mme COUTARD, Mme COFFIN, Mme ESSLING, Mme LEREDDE, Mme FLEURY, M. LE CAMPION, Mme PAGNON,

Mme ANTOINE, Mme ASSELIN, M. BIDEL, Mme BOULLOT, M. BOULLOT, M. DESCHAMPS, M. FURCY, M. GARNIER, M. GROS, Mme HARDEL, M. HEBERT, M. HOREL Mme LACOUR, M. LEBAUDY, Mme LEBOSQUAIN, Mme LECONTE, Mme LEFORT, M. LEMARCHANT, Mme LOUIS, Mme B. MARIE, Mme MAUMINOT, Mme PREVOT, Mme RENOUF, Mme RICHE, Mme SEVAUX.

**Absents excusés** :

M. VARIN qui avait donné procuration à M. CAILLIEZ, M. COZIC qui avait donné procuration à M. CHASLES, M. DELAFOSSE, qui avait donné procuration à Mme SEVAUX, M. DUVAL qui avait donné procuration à M. ROSE, Mme DUVAL qui avait donné procuration à M. PIEDAGNEL, M. FAUVEL, M. JULIEN, Mme LAMAZIERE, M. LEBEDEL, Mme LE BIHAN qui avait donné procuration à M. GRANDIN, M. LOISEL, Mme M. MARIE, M. MEERT qui avait donné procuration à Mme FLEURY, M. MORAZIN, M. MORIN, M. OSMOND qui avait donné procuration à Mme LACOUR, Mme PESQUEREL qui avait donné procuration à Mme PAGNON.

**Secrétaire de Séance** : M. Gilbert PIEDAGNEL.

### **I – ADOPTION COMPTE RENDU**

*Séance du 29 mars 2016.*

Mme le Maire, présente le compte rendu du Conseil Municipal du 12 janvier 2016.  
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu.

### **II – COMMUNICATIONS**

Mme le Maire fait part au Conseil Municipal de la décision de l'Etat de revaloriser les bases fiscales à hauteur de 1 % pour l'année 2016.

### **III – ADOPTIONS DES COMPTES DE GESTION 2015 DES 4 COMMUNES HISTORIQUES**

M. Cailliez, Maire-Adjoint aux finances informe le Conseil Municipal de la parfaite concordance entre les comptes de gestion de M. le Receveur et des comptes administratifs de Mme le Maire en ce qui concerne les budgets des 4 communes historiques à savoir :

- les 4 budgets généraux, les 3 legs pour Torigni-sur-Vire, le lotissement les Bleuets pour Guilberville ainsi que les panneaux photovoltaïques pour Brectouville.

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion de M. le Receveur.

#### **IV – ADOPTIONS DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 DES 4 COMMUNES HISTORIQUES**

a) Commune historique de Torigni-sur-Vire.

M. Cailliez commence par la présentation du budget général de la commune de Torigni-sur-Vire dont le résultat net est de 928 051.62 € Il précise que ce résultat intègre les dépenses engagées et non payées, ainsi que les recettes à percevoir.

Il retrace ensuite l'exécution du legs Danican (budget de la cantine) qui présente un résultat net de 18 215.03 €

Puis, M. Cailliez expose les mouvements du legs Dugage (propriétés immobilières) dont le solde s'élève à 146 301.70 €

Enfin, il fait part au Conseil Municipal du legs Le Duc (propriété immobilière). A la fin de l'année 2015, ce legs fait apparaître un résultat de 103 960.33 €

Concernant ces 3 legs, M. Cailliez rappelle que la destination des ressources doit respecter les dispositions des legs.

b) Commune historique de Guilberville.

M. Grandin, Maire délégué fait part au Conseil Municipal des deux comptes administratifs 2015 de la commune historique de Guilberville. Le budget général se solde par un montant de 387 492.88 € Quant au budget du lotissement les Bleuets, le résultat s'élève à 38 835.06 €

c) Commune historique de Giéville.

En ce qui concerne la commune historique de Giéville, M. Rose, Maire délégué relate l'exécution du budget de Giéville pour l'année 2015 qui se conclut par un solde de 260 133.51 €

d) Commune historique de Brectouville.

Mme. Lesouef, Maire déléguée de la commune de Brectouville expose les chiffres du budget général, et ceux des panneaux photovoltaïques. En ce qui concerne ce premier budget, Mme Lesouef fait part au Conseil Municipal d'un résultat de 48 219.52 € Le budget des panneaux photovoltaïques, affiche un résultat de 9 942.75 € avec une production supplémentaire en 2015 de 25 000 kW.

e) Syndicat scolaire Guilberville/Giéville.

M. Grandin présente au Conseil Municipal les comptes 2015 du syndicat scolaire Guilberville/Giéville avec un résultat de 10 268.41 € Ce budget sera intégré au budget général de Torigny-les-Villes dès 2016.

Conformément à la réglementation en vigueur, Mme le Maire quitte la salle de conseil pour le vote des comptes administratifs. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2015 des 4 communes historiques.

Mme le Maire remercie le Conseil Municipal de sa confiance.

## V – PROPOSITION BUDGET 2016 DE LA COMMUNE ET BUDGETS ANNEXES.

### a) Budget général.

Mme le Maire rappelle les principes généraux retenus pour la création de la commune nouvelle de Torgny-les-Villes à savoir :

- pratiquer la solidarité entre les 4 communes,
- harmoniser progressivement : taux fiscaux, taxes et tarifs divers,
- ne pas augmenter les taux d'imposition hors harmonisation de la commune nouvelle,
- maîtriser les dépenses de fonctionnement (4 700 000 € en 2016),
- préserver une capacité d'autofinancement permettant une politique d'investissement ambitieuse,
- cibler un budget 2016 volontariste et ambitieux en matière d'investissement (2 486 000 €) pour envoyer un signal fort.

M. Cailliez, Maire adjoint chargé des finances explique au Conseil Municipal le lissage des taux de fiscalité sur 12 ans décidé par les 4 communes. Il indique qu'il s'agit d'un budget ambitieux et maîtrisé qui reprend le débat d'orientation budgétaire, et le travail de la commission des finances élargie au Conseil le 5 avril 2016. Il constate que les bases fiscales mettent en avant le dynamisme du territoire. En ce qui concerne les dotations de l'Etat, il expose que la création de la commune nouvelle a permis de faire progresser les dotations de 754 000 € à 868 000 €. Sans ce choix, le montant serait de 700 000 €. Le budget normalisé s'établit en fonctionnement à 3 000 000 €.

En présentant les dépenses de fonctionnement, M Cailliez apporte les précisions suivantes :

- le repas des aînés sera désormais payé dans le budget des « Fêtes et cérémonies »,
- le pourcentage des charges de personnel (42 %) reste en dessous de la moyenne nationale,
- l'effort de la commune pour la cantine s'élève à environ 2 € par repas soit 110 000 €
- une participation volontaire de 5 073 € est votée pour la CLIS de Saint-Amand,
- une proposition pour des dettes diverses est inscrite à hauteur de 30 000 €

Le Conseil Municipal décide d'attribuer, pour un montant identique à l'année dernière, les subventions comme présentées ci-dessous :

Ass. Maires de la Manche	400 €
Ecole Arthur Le Duc (hors fournitures scolaires)	5 500 €
Ecoles Guilberville et Giéville (hors fournitures scolaires)	6 816 €
Ecole privée (frais scolarité du public x nbre d'élèves de la commune)	25 000 €
Ass. des Parents d'Elèves Torgny	200 €
Subv. Ass. des Parents d'Elèves Guilberville et Giéville	400 €
Association les Bouts'Choux	200 €
Subvention exceptionnelle Les Goelands	1 500 €
UACAI	2 200 €
Ass. cantonale ATLACTION (Foire gastronomique à Torgny)	3 700 €
Ass. Tourisme, Loisirs, Animations du canton	300 €
Festival de la Viande à Torgny (animation nationale + aide logistique)	500 €
Comice Agricole cantonal	450 €
Comité des Fêtes Torgny	500 €
Comité des Fêtes Guilberville	500 €

Comité des Fêtes Giéville	150 €
Subv. Exceptionnelle animation culturelle Guilberville	1 000 €
Association Bol d'Air	100 €
Ass. Familles Rurales (hors Centre de Loisirs)	300 €
Mini-golf reversement 25% sur recettes à l'Office de tourisme	375 €
La Gaule Torignaise	600 €
Quarteron's Club	600 €
Ass. Les Canimordus	300 €
Société de chasse Guilberville	250 €
Club de billard	200 €
Jardins Familiaux de Torigni	100 €
Association Culturelle du Château	700 €

M. Grandin informe le Conseil Municipal du retrait de la demande de subvention de la société de chasse de Guilberville pour un montant de 240 €

Après avoir examiné, la section de fonctionnement, le Conseil Municipal examine les prévisions de recettes et de dépenses en section d'investissement qui reprennent des reports 2015 ainsi que de nouveaux crédits. M. Cailliez indique que suite à la création la commune nouvelle, le FCTVA sera désormais récupéré au trimestre ; ce qui permettra aussi en 2016 de percevoir les sommes des années 2014 et 2015.

Il rappelle aussi l'inscription d'un emprunt pour 200 000 € qui pourra être réalisé en fonction des besoins.

Concernant les dépenses, il donne lecture des principaux travaux suivants :

<b>SITE TORIGNI-sur-VIRE (Montant total des inscriptions)</b>	<b>443 594 €</b>
Dont :	
Création gîte de groupe église Notre Dame	80 000 €
Frais d'études pour construction pavillons gendarmerie	25 000 €
Construction pavillons gendarmerie	100 000 €
Pose menuiseries PVC double vitrage + volets Maison des Associations	30 000 €
<b>SITE GUILBERVILLE (Montant total des inscriptions)</b>	<b>239 495 €</b>
Dont :	
Effacement de réseaux voirie La Fouquerie	100 000 €
Réfection voirie "La pèletière" 3345 m2 - enrobé -	36 000 €
Réfection voirie "Les trente Bourses" - enrobé -	34 000 €
Réfection voirie "Le petit gros Chêne " 1040m2 - enrobé -	12 000 €
Réfection voirie "La Haie" 1180 m2 - bicouche -	12 000 €
Construction rampe, ancienne école	13 590 €

<b>SITE GIEVILLE (Montant total des inscriptions)</b>	<b>69 553 €</b>
Dont :	
Eclairage parking, salle des fêtes	30 000 €
Réfection voirie "Le champ Savin" - 730m2 - enrobé -	8 700 €
Réfection voirie "La Gonivière" - 625m2 - enrobé -	8 700 €
Réfection allée cimetière, côté Ouest - enrobé -	6 300 €
<b>SITE BRECTOUVILLE (Montant total des inscriptions)</b>	<b>101 426 €</b>
Dont :	
Réfection voirie La Brandenièrre - La Fèvrerie	60 000 €
Travaux mairie et salle de convivialité menuiseries extérieures	9 954 €
Travaux mairie et salle de convivialité ravalement, façade, pignons	9 034 €
Travaux mairie et salle de convivialité électricité, tableau	4 985€
Travaux mairie et salle de convivialité ravalement façade arrière	4 153 €
Acquisition lave-vaisselle, four et réfrigérateur salle de convivialité	7 000 €
Réfection électricité du clocher	6 300 €
<b>SERVICES TECHNIQUES</b>	<b>29 755 €</b>
<b>PROJET LOTISSEMENT COMMUNAL</b>	<b>250 000 €</b>

Mme Cousin précise que ce premier budget commun reflète un choix politique ambitieux en terme d'investissement.

Concernant les taux fiscaux, il est rappelé que fin 2015, les 4 communes historiques ont délibéré pour un lissage sur 12 ans, afin de permettre une évolution plus linéaire. Mme Cousin ajoute que ce choix traduit l'esprit de solidarité entre les 4 communes. Du fait de ce lissage (sans augmentation), les taux calculés par le trésorier sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 7.51 %
- Taxe foncière (bâti) : 15.13 %
- Taxe foncière (non bâti) : 29.43%

**Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, ces taux et le budget 2016.**

b) Legs Danican.

M. Cailliez fait part au Conseil Municipal qu'il s'agit du budget de la cantine et qu'une vigilance toute particulière doit être poursuivie pour le recouvrement des impayés.

c) Legs Le Duc.

Ce legs est constitué principalement d'un appartement à Caen. Les dépenses sont affectées à l'entretien des biens immobiliers et à l'achat d'œuvres du sculpteur Arthur Le Duc. Les loyers constituent l'essentiel des recettes.

d) Legs Dugage.

M. Cailliez donne lecture des différentes inscriptions de ce budget 2016.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget 2016 du legs Dugage, du legs Danican et du legs Le Duc de Torigny-les-Villes.

e) Panneaux photovoltaïques.

Ce budget s'équilibre par la vente d'électricité qui permet le remboursement de l'emprunt et l'amortissement des investissements.

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité cette proposition.

f) Lotissement les Bleuets.

Ce budget se terminera en 2016. L'excédent de 12 000 € sera reversé au budget général.

Le Conseil Municipal accepte le projet de budget 2016 de ce lotissement.

## **VI – QUESTIONS DIVERSES**

a) Groupement de commandes pour la fourniture d'électricité SDEC Energie.

Suite au rapport présenté par M. Grandin, Maire délégué, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'adhérer à ce groupement d'achats, coordonné par le SDEC, pour la commune historique de Guilberville.

b) Garanties des emprunts de Torigny-les-Villes.

M. Cailliez informe le Conseil Municipal de l'existence de garanties d'emprunts accordées par la commune au bénéfice de l'EHPAD la Clairière des Bernardins (maison de retraite) pour un montant de 2 500 000€

Ces emprunts s'ajoutent à ceux contractés par la commune elle-même pour être comptabilisés dans le taux d'endettement communal (hors bilan).

La séance est levée à 22h30.